

Rentrée 2022: le gouvernement continue à mettre l'accent sur le primaire

Paris, 15 déc. 2021 (AFP) -

Le ministère de l'Education nationale a présenté mercredi la répartition par académie des emplois de l'enseignement public pour la rentrée de septembre 2022, en conservant "la priorité donnée à l'école primaire" devant le collège et le lycée.

A l'école primaire, une forte baisse démographique est à nouveau attendue à la rentrée 2022, avec une diminution d'effectifs de 67.000 élèves. Ce phénomène concernera tout le territoire, à part Mayotte et la Guyane.

Malgré cette baisse des effectifs, "une nouvelle augmentation de 1.965 moyens d'enseignement" (enseignants, NDLR) est prévue dans le premier degré, a indiqué le ministère dans un communiqué publié à l'issue de la tenue d'un comité technique ministériel (CTMEN).

Ils seront utilisés pour "conforter la priorité donnée à l'école primaire, avec la limitation des classes de grande section de maternelle, CP et CE1, à 24 élèves sur tous les territoires, et la poursuite du dédoublement des classes de grande section de maternelle en éducation prioritaire".

Ils permettront également d'"atteindre un taux d'encadrement inédit avec 5,94 professeurs pour 100 élèves, contre 5,46 en 2017" et de "renforcer les décharges des directeurs d'écoles", détaille le communiqué.

Dans le secondaire, une baisse du nombre d'élèves (-6.600), est également attendue, après une première diminution à la rentrée 2021, tandis que le second degré "bénéficiera de 1.615 équivalents temps plein supplémentaires", indique le ministère.

Au total, "ces mesures nouvelles se traduisent par une augmentation ou une stabilité des moyens d'enseignement dans toutes les académies, aussi bien dans le premier degré que dans le second degré", assure le communiqué.

Mais cette hausse des moyens d'enseignement est essentiellement liée à une réforme de la formation initiale des enseignants, qui entraînera mécaniquement une hausse des emplois à temps plein (certains enseignants stagiaires étant à la rentrée à temps plein lors de leur année de stage et non plus à mi-temps), a expliqué le ministère.

Les emplois, eux, n'augmenteront pas, comme prévu dans le budget, avec une absence de création de postes dans le premier degré et la suppression de plus de 400 postes d'enseignants dans le second degré (tandis que le secondaire connaîtra parallèlement la création de 300 postes de conseillers principaux d'éducation, 50 postes d'infirmiers et assistants sociaux et 60 postes d'inspecteurs).

"La casse continue", a regretté le Snes-FSU, premier syndicat du secondaire. "Qu'en cinq ans, le second degré ait été à ce point oublié, c'est désastreux pour la jeunesse", a déploré auprès de l'AFP sa secrétaire générale, Sophie Vénétiay.

Le syndicat SE-Unsa a, lui, dénoncé dans un communiqué "le choix du renoncement", estimant notamment que "les conditions d'enseignement, d'apprentissage et d'exercice dans le second degré continueront à se dégrader".

slb/cb/swi

Afp le 15 déc. 21 à 19 30.